

## CHAPITRE TROISIÈME

*La seconde Cathédrale.*

Il est permis de supposer que la basilique de saint Aventin put, grâce aux lois romaines sur les sépultures, servir d'église Cathédrale jusqu'à la dernière persécution pendant le règne de Dioclétien. Mais alors les cimetières des chrétiens furent confisqués et les oratoires qui s'y trouvaient furent démolis et brûlés (1). L'église de Chartres ne fit point exception, elle dut partager le sort commun et fut saccagée.

C'était toujours par une pente rapide que les terrains s'élevaient dans la direction de l'occident, à partir de la rive gauche de l'Eure, sur une longueur de 250 mètres vers le point où l'on apercevait autrefois l'entrée de la grotte druidique; mais, pendant le règne des Césars persécuteurs, une haute muraille romaine avait été construite; des terres rapportées comblèrent l'intervalle entre cette muraille et les ruines de la première basilique placée à quelques mètres en arrière; la grotte avait disparu, ainsi que le puits des *Saints-Forts*.

Bientôt l'horizon s'éclaircit : l'empereur Constantin fait monter avec lui la Religion sur le trône, et, par son édit de Milan, 313, rend à l'Église ses biens et sa liberté. Profitant de cet heureux événement, l'évêque de Chartres, Castor, se hâta de reconstruire une nouvelle église épiscopale. Celle qu'avait édifiée saint Aventin sur l'emplacement du bocage sacré, devint une chapelle spécialement consacrée à Notre-Dame, *Virginini parituræ*, mais la nouvelle basilique avec l'autel principal prit sa place au-dessus du cimetière où avaient été au-

(1) *Nouvelles Études sur les Catacombes*, par M. le comte de Richemont, p. 204 à 214. — Cf. Eusèbe, *Histoire Ecclésiastique*, liv. VIII, chap. 3. — Saint Augustin, *de Baptismo*, liv. VII, chap. 2.

trefois transférées les reliques extraites du puits des *Saints-Forts*, conformément à la législation pontificale qui ordonnait d'offrir le divin sacrifice sur les tombeaux des martyrs (1).

L'histoire est muette sur cette seconde cathédrale : nous essaierons cependant d'en parler parce que des vestiges ont pu arriver jusqu'à nous, à travers les siècles. Ce sont deux énormes pans de muraille, qui se voient encore aujourd'hui dans le *Martyrium* ou chapelle de Saint-Lubin, restes précieux de ces murs gallo-romains dont nous avons déjà parlé. Appartiennent-ils à une enceinte continue avec redans ou à une forteresse détachée? nous l'ignorons; mais ces zones ou chaînes horizontales, à trois ou quatre rangs de briques plates destinées à maintenir le niveau des maçonneries en blocage, et de plus, ces moellons cubiques qui se voient au côté droit, noyés dans un excellent mortier, sont des indices approximatifs des premiers siècles de l'occupation romaine. Les murs des *Thermes de Paris* ou *Palais des Césars*, bâtis sous Constance-Chlore dans les premières années du IV<sup>e</sup> siècle, offrent absolument la même disposition et se composent de matériaux semblables. On voit encore cet *emplecton* ou petit appareil à assises en briques, dans les murailles gallo-romaines de Lyon, du Mans, de Sens, de Bourges, de Clermont (2), et dans les salles voûtées des bains gallo-romains de Trèves et de Bavai (3). Nos architectes sont unanimes pour dire que ces briques d'appareil ont été principalement employées dans les Gaules au III<sup>e</sup> et au IV<sup>e</sup> siècle.

(1) C'était une loi générale portée par le pape saint Félix, vers la fin du III<sup>e</sup> siècle, de célébrer les saints mystères sur les tombeaux ou mémoires des Martyrs et par conséquent d'y élever des églises, *constituit ut missa supra memorias et sepulchra celebraretur*. (Brev. Rom.) Ce qui faisait dire à saint Augustin : « Le peuple chrétien célèbre par des fêtes religieuses les mémoires des Martyrs pour s'exciter à suivre leurs exemples et s'associer à leurs mérites; néanmoins nous n'offrons le sacrifice à aucun des Martyrs, mais seulement au Dieu des Martyrs, bien que nous érigeons nos autels sur leurs tombeaux. »

(2) *Excursions dans les Musées lapidaires de France*, par M. de Caumont, p. 20 et 21.

(3) *Rapports sur divers monuments*, 1859, par le même, p. 82.



Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que ces deux tronçons de muraille formaient le chevet de la nouvelle église, bien que la disposition de leur plan semble indiquer une nef et un collatéral; mais nous admettons sans peine qu'ils aient dû servir de mur de soutènement pour l'abside de l'église élevée quelque peu en arrière. Toujours est-il certain que le pan de mur le plus considérable est perpendiculaire par son milieu à l'axe de notre cathédrale actuelle. Ainsi, dès le moment où la paix fut rendue à l'Église, au commencement du IV<sup>e</sup> siècle, la position de la Cathédrale de Chartres était fixée définitivement.

L'étude et la comparaison de ces vestiges avec les basiliques de la même époque restées debout à Rome, nous permettent de nous faire une idée de sa forme et de ses dimensions (1); car la chrétienté tout entière recevait de Rome, avec les enseignements de la foi, les formules de l'art et jusqu'aux symboles sous lesquels on pouvait produire les choses saintes devant les yeux des fidèles.

La forme de la seconde Cathédrale de Chartres pouvait être un grand rectangle, qui se composait du parvis ou *atrium*, du vestibule ou *narthex*, de la nef ou *navis*, du sanctuaire ou *sacrarium* et de l'abside circulaire ou *presbyterium*. La maîtresse nef était séparée des collatéraux par deux rangées de colonnes. Au milieu était placé le chœur. De chaque côté du chœur s'élevait peut-être une chaire de marbre: dans celle de droite on lisait l'Épître, et l'Évangile dans celle de gauche. C'est là aussi qu'on proclamait les ordonnances épiscopales et qu'on prononçait les homélies. Près de la chaire de gauche pouvait se dresser la riche colonne de marbre portant le cierge pascal. Derrière l'autel se trouvaient la *cathedra* ou siège de l'évêque et les bancs ou gradins des prêtres (2).

(1) Nous avons en vue surtout la basilique Ulpienne découverte en 1811 au Forum de Trajan, la basilique inférieure de saint Clément et celle de sainte Agnès hors les murs. Voir pour cette dernière le grand ouvrage de Sérour d'Agincourt, tome I<sup>er</sup>, part. III.

(2) *Rome et ses Monuments*, par M. le chanoine de Bleser. Louvain 1870, pages 221-225.

Si nous nous basons sur les dimensions de nos deux pans de muraille gallo-romains, nous aurions pour largeur totale de la nef et de ses collatéraux 16 mètres; et, par analogie avec les anciennes basiliques de Rome, la longueur serait d'une trentaine de mètres. Mais à quelle hauteur se trouvait le sol? Nous pensons qu'il était de niveau avec celui de la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre (1), en sorte que l'église de l'évêque Castor se trouvait tout entière dans le terre-plein du chœur actuel et d'une partie de l'intertransept. L'examen attentif des débris trouvés sous les dalles du pavage, toutes les fois qu'on y fait des réparations, nous autorise à soutenir cette opinion que le terre-plein du chœur et de la nef est formé entièrement de terres rapportées. Il est à désirer cependant que des sondages suffisants soient pratiqués, pour dissiper toute espèce de doute à ce sujet.

Notre seconde Cathédrale était parfaitement orientée, vers le point où le soleil se lève au solstice d'été. — Ainsi, elle remplissait toutes les conditions imposées par les *Constitutions apostoliques*. « Que l'église, disent-elles, soit tournée vers » l'orient, aussi bien que les deux sacristies qu'elle doit avoir, » l'une à droite, l'autre à gauche. » Nous pensons que la sacristie du nord n'existait pas alors, la place étant prise par la chapelle de Notre-Dame; mais plusieurs murailles fort anciennes, voisines de la chapelle de Saint-Martin à la crypte, pourraient bien être des restes de la sacristie, côté du midi.

Quant à sa décoration, elle devait ressembler aux plus belles églises de cette époque; nous aimons à supposer que le pavé se composait de riches mosaïques, que les murs étaient ornés de peintures destinées à instruire le peuple, que les fenêtres étaient closes avec des plaques de marbre percées d'ouvertures circulaires dans lesquelles on avait fixé des morceaux de verre ou d'albâtre. Il n'y avait point de voûte, mais un simple plafond en bois rehaussé de dorures. L'autel qui n'était qu'une

(1) Nous expliquerons plus tard comment ce sol que nous supposons correspondre avec le point culminant de la colline, *ad supercilium montis*, est aujourd'hui en contre-bas avec les terrains environnants.



table de marbre était ombragé par un *ciborium* ou baldaquin, à la voûte duquel était suspendue une colombe d'or ou d'argent, dans laquelle on conservait la sainte Eucharistie (1).

Qu'on ne pense pas qu'il y ait exagération dans ce que nous disons ici sur la Cathédrale de Castor; nous sommes restés dans les limites de la vérité. Nous en donnons pour preuve les vers qui ornaient le frontispice de la basilique des Macchabées à Lyon, vers composés par saint Sidoine Apollinaire en 455; en voici la traduction : « O vous, qui que vous soyez, qui » vantez cet ouvrage de Patient, votre Pontife et votre Père, » ici vos vœux seront entendus, vos prières seront exaucées. » Ici s'élève le temple; il n'est tourné ni vers la droite, ni vers » la gauche, mais sa face regarde l'Orient équinoxial. La lu- » mière brille dans l'intérieur; le soleil est attiré vers les lam- » bris dorés et promène sur le blanc métal ses rayons de » même couleur. Des marbres de différentes nuances embel- » lissent le pavé et les fenêtres, et, sous des figures peintes, » un enduit d'un vert printanier fait éclater des saphirs sur » des vitraux verdoyants. Un triple portique, soutenu par des » colonnes en marbre d'Aquitaine, forme l'entrée du temple; » d'autres portiques, semblables au premier, forment le fond » de l'atrium; une forêt de colonnes en pierre, se déroulant » au loin, environne le milieu de la basilique (2). » — Si dans ces jours lamentables où le Midi de la France était livré aux barbares, saint Patient a pu élever à Lyon une église si splendide, que n'a-t-on pu faire à Chartres où l'on jouissait d'une paix relative?

Il est difficile de dire exactement quel fut le sort de la basilique de Castor durant les six siècles de son existence. Nous savons cependant qu'elle échappa aux tourmentes qui désolèrent si souvent les autres églises sous les Mérovin-

(1) Cf. *Description de la Cathédrale de Paris*, par MM. de Guillermy et Viollet-Leduc, p. 2. — *Manuel d'archéologie nationale*, par M. l'abbé Corblet, p. 141 et 142. — *Vie de saint Léger*, par le cardinal dom Pitra, pages 213 et 214.

(2) *Lettre du prêtre Constance*, parmi celles de saint Sidoine, livre II, lettre 10.

giens; qu'elle échappa même à l'invasion sarrasine (1), dont les ravages s'étendirent jusqu'aux portes d'Orléans. Mais en 753 Hunald, duc d'Aquitaine, s'étant révolté contre Pépin et Charolman, fils et successeurs de Charles-Martel, se « jeta sur Chartres » qu'il brûla sans épargner la Cathédrale » consacrée à la Mère » de Dieu. Il conçut » bientôt tant d'hor- » reur de ce crime » qu'il renonça au » monde, laissant ses » États à son fils Vafaire » et se fit moine dans » le monastère de l'île » de Ré (2). »

Restaurée par l'évêque Godessald, notre église fut témoin d'un fait qui nous donne une idée de son importance : Charles, fils de Pépin, roi d'Aquitaine, ayant été fait prisonnier dans le royaume de son oncle Charles-le-Chauve, fut conduit aux États qui se tenaient à Chartres en juin 849.



SAINT LUBIN VISITE SAINT CALÉTRIC MALADE.  
vers 550.

(Bas-relief du Portail méridional.)

(1) Une note lue par M. de Saint-Laumer le 23 août 1865 donne à penser que les Sarrasins seraient venus jusqu'à Chartres. — *Procès-verbaux de la Société archéologique*. Tome III, p. 176-180.

(2) *Annales de Metz*; — *Histoire de l'Église*, par Rohrbacher, tome II, page 12; — *Historiens de France*, par D. Bouquet, tome II, page 687.



Il déclara du haut de l'ambon que, s'il se faisait ecclésiastique, c'était librement (1).

Peu d'années après, quand les Normands, avides de butin, vinrent en France, sous la conduite de Hastings, homme plein de ruse et de malice, ils assiégèrent la ville de Chartres et la mirent à feu et à sang: la Cathédrale nouvellement restaurée ne put échapper à leur fureur sacrilège. Voici en quels termes le moine Paul, le plus ancien historien du pays, raconte cet affreux malheur (2): « Chartres, dit-il, ville très » peuplée, et l'une des plus riches de la Neustrie, était très » célèbre par la hauteur de ses murailles, la beauté de ses » édifices et la culture des beaux-arts. Elle était bâtie en pierres de taille d'une grandeur énorme et fortifiée par des tours » très élevées; c'est pour cela qu'on l'appelait la *ville de pierres*. Des aqueducs et des chemins souterrains, par lesquels elle se procurait toutes les choses nécessaires à la vie, » en rendaient le séjour agréable et délicieux. Dieu a permis » qu'elle fût renversée jusqu'au sol par le fer et l'incendie. » En effet, dans la nuit du 11 au 12 juin 858, après un siège » mis à l'improviste, les murs sont renversés, et les barbares » pénètrent dans la ville: ils passent sans pitié au fil de l'épée » tous les habitants qu'ils rencontrent; ils forcent les portes » de l'église et ils égorgent comme des agneaux l'évêque » Frotbolde, les chanoines, les religieux et la multitude des » fidèles qui s'y étaient réfugiés (3). » Le Nécrologe, sous la date du 12 juin, fait mention de ce massacre « dans lequel » furent tués Frotbolde, évêque; Étienne, prêtre; Titulfe, » prêtre et religieux; Tetbert, prêtre; Rainulf, prêtre; Adalgaud, clerc; Landramne, sous-diacre; Adalbert, clerc; » Gausbert, clerc, et une grande multitude de clercs et de » fidèles de tout âge et de toute condition; priez le Seigneur

(1) *Annales de Saint-Bertin*, ad annum 849. Livre VII, chap. 2, art. 6.

(2) Le moine Paul écrivait de 1060 à 1088. Voir *Cartulaire de Saint-Père*.

(3) *Cartulaire de Saint-Père de Chartres*, publié par Guérard, tome I<sup>er</sup>, pages 5 et 45.

» pour eux. » C'est donc un fait certain que Frotbolde est mort en martyr; le titre de saint lui est quelquefois donné.

Ainsi, d'après l'Histoire, la cathédrale gallo-romaine de Chartres aurait été détruite par l'incendie de 743 et en 858. Faut-il admettre une destruction totale? Nullement, car aucun document écrit, ni aucun vestige matériel ne disent que la Cathédrale ait été reconstruite en entier, soit par l'évêque Godessald après l'incendie de 743, soit par l'évêque Gislebert après l'incendie de 858; ce qui permet de supposer que les plafonds et les charpentes en bois avec une partie du mobilier ont été seuls la proie des flammes (1). D'ailleurs les constructions gallo-romaines étaient assez solidement établies pour résister à un double incendie. Pour rendre la Cathédrale au culte divin, il a donc suffi de rétablir les charpentes, les plafonds et les meubles endommagés. Ce qui n'était pas difficile, puisque l'église Notre-Dame possédait alors des biens assez considérables, biens que la pieuse générosité des princes et des fidèles augmentait sans cesse. Il est en effet à penser que l'évêque Castor et ses successeurs (2) applaudirent au culte de la Mère de Dieu depuis longtemps traditionnel chez les Chartreux et que de riches offrandes servirent à la décoration de notre sanctuaire. C'est ainsi qu'en 763 le roi Pépin donnait une partie de la forêt Yveline (3).

Mais de toutes les offrandes, la plus précieuse fut le don fait en 876 par Charles-le-Chauve, roi de France, un an après son élévation à l'empire, de la *Sancta Camisia* ou tunique de la Très-Sainte Vierge. Dans l'histoire de notre Cathédrale, la

(1) Souchet croyait même que la Cathédrale ne fut pas du tout incendiée en 858. Se trompait-il? Nous le pensons. Voir son *Histoire*, tome II, page 21.

(2) Pendant cette période de près de six cents ans, plusieurs d'entre eux ont mérité d'être honorés comme des saints: Solemne 490, Aventin II 511, Æthère 533, Lubin 549, Calétric 557, Pappolus 573, Béthaire 594, Malard 644, Frotbolde 855. Nous donnons les dates du *Gallia Christiana*.

(3) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome I<sup>er</sup>, page 70.



donation de cette insigne relique fut un événement majeur. En 860, Charles-le-Chauve et ses deux frères Lothaire et Louis-le-Germanique se trouvèrent réunis à l'ombre du sanctuaire de Marie; ce fut sous sa garantie qu'ils partagèrent l'empire paternel. Charles-le-Chauve qui eut Chartres dans son partage y vint souvent en pèlerinage; il se plaisait à répandre ses prières devant l'image miraculeuse de Celle qu'il regardait comme la Protectrice de la France. On l'y vit notamment en 849, en 855 et en 861. Lors de ce dernier pèlerinage, il put juger lui-même des ravages occasionnés par le siège de 858, et, pour récompenser les Chartrains de leur patriotisme, pour les consoler de leurs pertes, mais aussi pour reconnaître que leur ville était le centre du culte de vénération et d'amour rendu à la Mère de Dieu dans tout son royaume, il fit hommage à la Cathédrale de Chartres de cette relique, comme si cet objet dût appartenir à notre sanctuaire plus qu'à tout autre. L'empereur Constantin V l'avait envoyée d'Orient à Charlemagne en 792 dans une enveloppe que l'on appelle encore la Voile de l'impératrice Irène. Charlemagne l'avait confiée à l'abbé et aux moines d'Aix-la-Chapelle (1). C'est de ce dernier sanctuaire que Charles-le-Chauve la fit extraire pour la céder à l'église de Chartres en 876. Elle fut pour les Chartrains une source de faveurs sans nombre et pour l'évêque Gislebert un nouveau motif de donner toute la splendeur possible à l'édifice si maltraité par Hastings et par les Normands en 858. Nous avons reconnu que cet évêque ne l'avait pas refait de fond en comble; dans son ensemble, c'était toujours l'église de Castor avec sa forme de basilique ancienne et ses rangées de colonnes; cependant nous admettons volontiers, avec M<sup>r</sup> de Caumont (2), qu'il faut attribuer à l'évêque Gislebert l'agrandissement et l'exhaussement du chœur au IX<sup>e</sup> siècle.

(1) Cette double donation est représentée dans le vitrail de Charlemagne à la Cathédrale de Chartres, au déambulatoire du pourtour du chœur.

(2) *Abécédaire ou Rudiment d'archéologie*, p. 86, 5<sup>e</sup> édition. M. de Caumont, né en 1808 à Bayeux, contribua plus que personne à propager en France le goût de l'antiquité et de l'art chrétien. — Voir

Il augmenta la longueur de l'édifice en passant par-dessus nos murs gallo-romains : le sol du chœur se trouva ainsi plus élevé que celui de la nef de deux ou trois mètres comme à l'église actuelle de Saint-Martin-au-Val, près de Chartres, et le dessous qui était un lieu de sépulture fut transformé en un souterrain dont on put se servir pour y cacher, en cas d'incendie ou d'invasion, les objets précieux du culte.

A partir de la donation de la *sancta camisia*, le sanctuaire de Chartres devint complet dans ce qu'il a d'essentiel et de spécial; ainsi l'a remarqué l'évêque de Poitiers, quand il prononça son discours du couronnement de Notre-Dame, en 1865 : « La célébrité du sanctuaire de Chartres, qui est une » des principales gloires de la France, repose sur un double » fondement, procède d'une double origine : Je veux dire la » crypte mystérieuse... et le saint vêtement de Marie... C'est » en quelque manière le double germe dont la basilique » entière est éclos, la double racine sur laquelle le tronc » plusieurs fois mutilé a toujours puisé une nouvelle sève et » repris une végétation plus florissante. Toute l'histoire, toute » la vie du monument ne s'explique que par ces deux causes. » Et plus loin : « Il me suffit d'avoir établi que la dévotion à » Marie dans la cité de Chartres roule pour ainsi dire sur ce » double pivot, la grotte et la sainte châsse. »

Il y avait à peine quarante ans que la présence du saint vêtement de Marie réjouissait les Chartrains, et qu'il recevait leurs hommages, quand il se montra vraiment le *Palladium* de la ville, lors du second siège mis devant Chartres par les Normands.

On sait que Rollon, le plus habile de leurs chefs, ne cessa pendant un quart de siècle d'exercer en France ses hostilités et ses brigandages. Le fier Normand avait été partout victorieux; mais à Chartres, grâce à la puissante intervention de la Mère de Dieu, il éprouva la plus honteuse défaite. C'est le

dans le tome XXVI du *Bulletin monumental*, p. 75 et suiv., plan du caveau central de la crypte par M. Ramée. M. Ramée, architecte, né en 1806, s'appliqua particulièrement à l'étude du Moyen-Age; aussi fut-il attaché à la Commission des monuments historiques.



sentiment du moine Paul donnant le récit du siège de Chartres en l'an 911 sous l'épiscopat de Gantelme. Ce pontife, après avoir invité tous les habitants à prendre les armes et à faire une sortie, alla se placer hardiment sur le haut de la *Porte-Neuve*, déployant, comme un étendard, la *Sancta Camisia*. Pour la première fois, Rollon est saisi d'épouvante, ses intrépides soldats sont repoussés; un petit nombre seulement put échapper au carnage (1). Sur quoi un auteur contemporain de ce prodige adresse à Rollon ces paroles: « Prince belliqueux, » ne rougis pas de ta défaite, ce ne sont ni Français, ni » Bourguignons qui te mettent en fuite, mais la Tunique » de la Mère de Dieu (2). »

Cette défaite de Rollon ne l'empêcha pas, après sa conversion, de donner à Notre-Dame de Chartres son domaine de la Malmaison, près d'Épernon. On a conservé longtemps la charte de donation, charte aussi curieuse par la contexture extérieure que par la fierté du style. Elle était écrite sur une bande très étroite de parchemin; un lacet de soie cramoisie y tenait suspendu un petit couteau de plomb (3), et elle était ainsi conçue: « Moi, Rollon, duc de Normandie, je donne aux frères de » l'église Notre-Dame de Chartres mon château de la Malmai- » son que j'ai acquis avec mon épée et qu'avec mon épée je » leur garantirai: Que ce couteau en soit témoin! » — Un grand nombre de seigneurs normands, à l'exemple de leur chef, firent aussi de généreuses donations à notre sanctuaire.

(1) Dans un catalogue des évêques de Chartres (1608), on lit: *Gaucelinus rexit 36 annis; hic Rollonem qui civitatem obsederat, camisiam deferens beatæ Virginis Mariæ, fugavit*. Le nom de l'évêque Gantelme se présente dans les auteurs sous des formes différentes; ainsi on trouve encore: Waltelmus, Wattelmus, Gaucelimus, Anthelmus, Gousseaume, Gausselin.

(2) Charte de l'évêque Aganon. (*Cartulaire de Saint-Père*.) — Une partie des Normands s'éparpilla jusqu'aux *Vauroux*, vallée de Rollon; une autre partie s'était échappée par les *Prés des Reculés* pour se réfugier sur les hauteurs de *Lèves*.

(3) Au Moyen-Age le *couteau* a été un symbole d'investiture ou de mise en possession. *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, tome III, pages 135 à 144.

Le X<sup>e</sup> siècle fut un des plus malheureux que l'humanité ait eu à traverser: le désordre moral égalait la confusion matérielle, et ces calamités furent telles qu'on lui donna le nom de *siècle de fer*; il s'était ouvert pour les Chartrains par les ravages des Normands, dont une charte épiscopale de 949 nous trace une lamentable peinture. Pour les consoler, Marie leur donna de saints évêques.

Après Gantelme vint Aganon, aussi illustre par sa piété que par sa naissance. Durant un épiscopat de quinze ans, « il employa toute l'activité de son âme à reconstruire » les monastères et à relever les églises abattues (1). » Aganon rebâtit entre autres l'abbaye et l'église de Saint-Père de Chartres qui avaient été entièrement démolies par les Normands.

Ragenfroi, neveu d'Aganon, lui succéda; ce fut aussi un grand évêque, un pasteur selon le cœur de Dieu, un dévoué serviteur de Notre-Dame. Il acheva les œuvres commencées par son oncle et prédécesseur; il décora magnifiquement sa cathédrale; il donna beaucoup de biens à ses clercs (2). Il se montra surtout le bienfaiteur constant et généreux de l'abbaye de Saint-Père. Il trouva d'ailleurs un puissant auxiliaire dans l'abbé Alvés, ami et conseil d'Aganon. Ces deux saints personnages se partagèrent la réformation matérielle et spirituelle du monastère. Tandis que Ragenfroi construisait des bâtiments spacieux, Alvés allait s'enfermer dans le célèbre monastère de Fleury-sur-Loire pour y étudier la règle de saint Benoît; au bout de trois ans de discipline, il en ramenait douze moines pleins de ferveur, pour donner une vie nouvelle à la communauté de Chartres: c'était en 949. Ces douze religieux, sous la conduite de Vulphard, abbé de Fleury et futur évêque de Chartres, furent accueillis avec grande joie par le

(1) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome I, p. 78. Charte de Ragenfroi, quarante-neuvième évêque de Chartres d'après le *Gallia Christiana*, 949.

(2) *Ibid.* tome III, page 141. — *Cartulaire de Saint-Père*, tome I, pages 23 et 54.



peuple chartrain et par Ragenfroï. Le saint prélat leur rendit les églises et les métairies possédées par les anciens moines et confirma cette restitution par une charte que nous avons encore (1).

Ce fut sous l'épiscopat de Ragenfroï que Hugues le Grand, père de Hugues Capet, témoigna de sa vive et généreuse dévotion envers Notre-Dame de Chartres par la donation de la seigneurie d'Ingré dans le Loiret : « Nous concédons, dit-il, la » seigneurie d'Ingré et nous la donnons à l'église de Notre- » Dame de Chartres ; nous lui en transférons le domaine et la » propriété, avec toutes les terres cultivées et non cultivées, » avec les vignes, les pâturages, et les prairies, avec les forêts » et les serfs de l'un et de l'autre sexe et avec l'église qui » existe et qui est dédiée à saint Leu. Nous concédons ce do- » maine pour l'usage des frères de la dite église de Notre- » Dame de Chartres, afin qu'y trouvant les choses nécessaires » à la vie, ils puissent avec plus de liberté d'esprit accomplir » le service divin et les exercices spirituels, et qu'ils répan- » dent de plus abondantes prières pour nous, pour notre » épouse et pour toute notre famille. Qu'ils adressent ces » prières au Seigneur Jésus en vue des mérites de sa très » sainte Mère, la Vierge Marie, pour l'amour de laquelle nous » leur faisons ce faible don, *cujus amore hujusmodi mu- » nusculum tradimus* (2). » Quelle tendre dévotion avaient pour Marie ces princes français du Moyen-Age ! Ah ! c'est qu'ils avaient appris que le chrétien protégé par Marie trouvera le rafraîchissement de la paix, et que pour celui dont elle détourne son visage il n'est plus d'espoir de salut. Ainsi, la dynastie nouvelle que la Providence plaça sur le trône à la fin du X<sup>e</sup> siècle fut toute dévouée à Marie.

Cependant, après cinquante ans de paix, la guerre, avec ses fléaux, revint sur le territoire de Notre-Dame de Chartres. Thibault, surnommé le *Tricheur*, fut le premier comte héréditaire de Chartres. D'un caractère inquiet, il ne pouvait

(1) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome I, p. 77-82.

(2) *Ibid.*, tome I, p. 76.

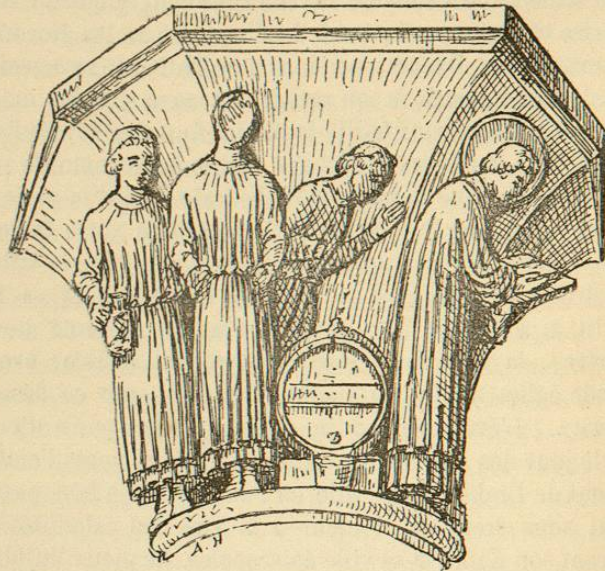
demeurer en repos : aussi était-il souvent engagé dans les guerres si fréquentes en ce temps-là. « La vie turbulente de ce prince lui attira maintes mésaventures dont Chartres subit le contre-coup. Géolier de Louis d'Outremer, au château de Laon, en 946, on le voit disputer le château de Coucy à l'archevêque de Reims en 949, partager et envenimer de tout son pouvoir la querelle du roi Lothaire et de Richard, duc de Normandie. Après une rude guerre dans laquelle il s'empara d'Évreux par ruse et s'avança jusque sous les murs de Rouen, il se fit battre de telle sorte, en 962, que, selon l'expression d'un chroniqueur, on n'entendit plus un chien aboyer dans toute l'étendue de son comté. Il y eut un siège, une prise et un incendie total de Chartres par les Normands unis aux païens Danois, pendant que Thibault ravageait les terres de son ennemi ; à son retour, il trouva son fils mort et sa ville détruite, ce qui faillit le rendre fou. Ces revers l'obligèrent à faire la paix avec Richard, le duc de Normandie (1). » En même temps que la ville, la Cathédrale devint la proie des flammes, ainsi que le constate le Nécrologe de Notre-Dame au 5 août : « L'an de l'Incarnation de N.-S. J.-C. 962, la ville de » Chartres a été incendiée avec l'église Cathédrale (2). » Souchet dit à son tour : « Richard s'estant présenté devant » Chartres, la ville fut prinse, saccagée et brûlée, avec la » grande église. Ce fut un 5 août, l'an 962, que ce désastre » arriva. ... L'évêque Harduin quicta la terre pour aller au » ciel le jour des ides d'août, qui est huit jours après l'em- » sement de l'église de la ville en l'an 962. » Le bon pasteur mourut sans doute de douleur à la vue des calamités qui affligèrent son Église et sa ville épiscopales. Le pieux Vulphard fut élu à sa place. « Le clergé de l'Église de Chartres, dit en-

(1) *Histoire de Chartres*, par M. de Lépinos, tome I, page 42.

(2) *Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, tome III, page 148. — *Historiens de France*, tome VIII et IX. — La *Vieille Chronique* indique 963 pour la date de l'incendie : *In illo tempore*, dit-elle, *videlicet* 963, *fuit civilis et Ecclesia Carnotensis tota igni succensa* (*Cartulaire*, tome I, page 135). La *Vieille Chronique* fourmille d'erreurs chronologiques. Elle n'a donc qu'une autorité fort douteuse.



» core Souchet, s'étant assemblé pour procéder à l'élection  
 » d'un nouveau prélat en la place d'Hardouin, il choisit  
 » Vulphard, qui avoit esté abbé de Saint-Benoît-sur-Loire et  
 » l'estoit alors de Saint-Père-en-Vallée dudit Chartres. Celui  
 » qui a dressé le Catalogue de nos évêques dit que ce fut en  
 » l'an 986, du temps de Louis, qui ne régna qu'un an; en  
 » quoi il se montre mauvais chronologiste, veu que Lothaire,  
 » père de ce Louis, estoit vivant en l'an 987, auquel an  
 » Eudes estoit évesque de Chartres; l'autorité de Flodoard



SAINT LAUMER, SON MIRACLE, VERS 590.

(Portail méridional)

» peut servir ici, d'autant que, estant du même temps, il  
 » en peut parler comme sçavant; et écrivant qu'en l'an 962  
 » *Wulfredus, abbas monasterii Sancti-Benedicti, præsul effi-*  
 » *citur Carnotensis*, il en doit estre cru. »

Terminons ce chapitre en rappelant que, depuis l'évêque Castor jusqu'au X<sup>e</sup> siècle, plusieurs saints personnages sont venus enrichir le Martyrologe de Chartres; aussi plusieurs ont-ils leur place dans l'imagerie de notre Cathédrale. Ce sont : au IV<sup>e</sup> siècle, sainte Julienne, vierge et martyre; au V<sup>e</sup> siècle, saint Lucain, martyr, qui eut la tête tranchée en un lieu appelé aujourd'hui Loigny, *Lucaniacum*; saint Béat, anachorète; sainte Même, vierge et martyre; au V<sup>e</sup> siècle, saint Avit, abbé, puis ermite dans le Perche; saint Déodat, abbé, puis anachorète, qui fut martyrisé en prêchant l'Évangile près Illiers dans un village qui porte son nom; au VI<sup>e</sup> siècle, sainte Monégonde, née à Chartres même; et enfin saint Laumer, prêtre et économe de l'église de Notre-Dame de Chartres. Il s'était retiré depuis longtemps dans une solitude du Perche, lorsque, invité par l'évêque Pappolus à se rendre à Chartres pour y conférer des intérêts du diocèse, il y mourut peu de temps après.

